

---

Communiqué de presse

---

*Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis le vendredi 30 septembre 2016 à Paris, sous la présidence de M. Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances de la France.*

Dans un environnement économique mondial et régional moins favorable, les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont réitéré leur engagement à œuvrer pour le développement économique, en mettant en œuvre des politiques ambitieuses contribuant au renforcement de l'inclusion économique et sociale des populations tout en préservant la viabilité des finances publiques. Ils ont relevé l'hétérogénéité des performances économiques des Etats et les vulnérabilités propres à chaque zone. Ils ont notamment, lors de l'examen de la convergence nominale en Zone franc, souligné le recul de la convergence macroéconomique : les Etats de la Zone franc ont, en 2015, éprouvé des difficultés pour respecter les critères de convergence relatifs aux soldes budgétaires. Si ces difficultés peuvent s'expliquer par les chocs exogènes subis au cours de l'année passée, elles rappellent aussi que l'efficacité des dépenses publiques et l'accroissement des ressources domestiques sont une priorité pour assurer le bon fonctionnement des unions monétaires et préserver la soutenabilité des trajectoires de développement. Les participants ont ainsi souligné la nécessité de poursuivre les efforts pour rétablir les équilibres macroéconomiques et budgétaires.

Les ministres des finances, et les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont débattu de l'efficacité des investissements publics, dans un contexte de ressources budgétaires contraintes et de nécessaire maîtrise de l'endettement public. Ils se sont accordés sur la priorité que constitue l'efficacité de l'investissement public, qui doit être planifié et exécuté sans mettre en danger les équilibres de court-terme tout en favorisant le développement inclusif à long-terme. L'investissement public doit respecter un ensemble de paramètres, de la phase de planification jusqu'à l'exécution : il doit faire l'objet d'une stratégie et d'une priorisation, et la sélection doit se faire afin de maximiser l'impact économique et social de la dépense publique. Il convient également d'améliorer le cadre institutionnel et procédural de gestion des investissements, et notamment les règles d'attribution des financements de ces investissements. Les participants ont aussi évoqué le rôle du secteur et des financements privés ainsi que les complémentarités public-privé, et ont convenu de l'importance d'un cadre juridique et institutionnel stable et rigoureux pour permettre leur développement maîtrisé.

Ils ont également débattu de la problématique du développement du crédit en Zone franc, dans un souci de financement efficace et inclusif de la croissance. Le développement du crédit rencontre encore aujourd'hui un certain nombre d'obstacles, essentiellement liés à la faible profondeur des marchés, à une inclusion financière insuffisante et d'asymétries d'information. Les ministres des finances, et les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont pu débattre sur la base d'un rapport rédigé par un groupe de travail coordonné par les banques centrales de la Zone franc, proposant des mesures pour dépasser ces obstacles. Ils ont adopté une feuille de route détaillant l'ensemble de ces mesures, qui fera l'objet d'un examen lors de leurs prochaines réunions.

Les ministres des finances, et les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont en effet adopté le principe de mise en œuvre d'un suivi opérationnel des recommandations formulées à l'occasion de leurs réunions semestrielles. Les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC et le Ministère des Finances des Comores seront désormais en charge d'élaborer des feuilles de route à l'issue de chaque réunion, que pourront s'approprier l'ensemble des parties prenantes, et dont la mise en application fera l'objet d'un suivi régulier et d'un examen lors des réunions semestrielles. Cette procédure facilitera la transposition des recommandations en politiques publiques dans un souci d'efficacité et de modernité de l'action publique.

Ils ont rappelé le choc sécuritaire auquel les pays du Sahel et les pays du bassin du lac Tchad continuent de faire face. Ils expriment leur solidarité à l'égard des populations victimes de cette situation. Par ailleurs, de nombreux pays de la Zone franc ont connu des élections au cours de l'année. Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont exprimé le souhait que ce contexte post-électoral soit l'occasion de mettre en œuvre des politiques économiques innovantes, soutenables et favorisant la croissance inclusive.

Ils ont enfin chaleureusement remercié les autorités françaises pour l'organisation de cette réunion de la Zone franc et pour l'accueil réservé aux participants. Ils ont accepté l'invitation des autorités ivoiriennes de tenir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc à Abidjan.